

ENVIRONNEMENT Fleurs sauvages

Les cimetières se mettent au vert et au local

Comment faire en sorte que les cimetières soient propres et jolis malgré l'interdiction faite aux collectivités de désherber avec des produits phytosanitaires ? Pour adopter des alternatives, la commune de Roderen a suivi une formation sur l'emploi des végétaux locaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber leurs espaces collectifs. Une mesure qui les a contraintes à repenser l'entretien de ces derniers, à commencer par le cimetière. Car s'il y a un lieu que les gens ne supportent pas de voir mal entretenu, c'est bien celui-là. « Jusqu'alors, les cimetières étaient désherbés à outrance, explique Béatrice Testud, adjointe au maire en charge de l'environnement à Roderen. La présence de "mauvaises her-

bes" est interprétée comme un manque de respect envers les morts. »

Pour éviter l'invasion d'une végétation anarchique, de nombreuses communes ont opté pour le gravillonnage des allées de leur cimetière. D'autres ont préféré le retour à l'enherbement, une solution toutefois plus gourmande en eau et en entretien. Mais il existe une troisième voie, que Bernard Heitz, patron de l'entreprise Nungesser Semences (lire ci-dessous), est venu présenter récemment à Roderen, à l'initiative de la Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles). Cette dernière proposait une formation intitulée « Découvrir les solutions de végétalisation adaptée aux cimetières avec des végétaux locaux » à laquelle ont participé une trentaine d'élus, responsables de services techniques et agents communaux.

Cette alternative aux pesticides,



Deux employés communaux de Roderen plantent des violettes entre les tombes du cimetière de la commune. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

c'est le recours aux plantes sauvages locales. Elles présentent de nombreux avantages : habituées aux conditions climatiques locales, elles ont une meilleure capacité d'adaptation, demandent peu d'entretien, résistent aux périodes de sécheresse, mais sont aussi une bénédiction pour le maintien de la biodiversité. « Si vous laissez la plante locale fleurir, c'est magique : vous voyez revenir les papillons et les abeilles », sourit Bernard Heitz.

Des semences labellisées « Végétal local »

L'entreprise propose aux collec-

tivités des semences de fleurs et graminées sauvages, labellisées « Végétal local ». Pour les allées des cimetières, elle commercialise un mélange composé à 90 % de graminées et à 10 % de fleurs sauvages, « conçu afin de réduire les semis d'automne et l'entretien », précise Bernard Heitz. Ce mélange contient du thym alsacien, des pâquerettes et du lotier pour les fleurs, et, côté graminées, de la fétuque ovine, de la fétuque rouge traçante, de la koeleria marcantha (koellerie grêle) – trois plantes pour la production desquelles Nungesser Semences a obtenu une dérogation – et du lolium perenne (vivraie vivace ou

ray grass), ou encore la briza média (amourette). Des semences sauvages deux à trois fois plus chères que les « classiques », « mais c'est un autre produit », note Bernard Heitz. Le surcoût est compensé par le faible entretien.

Tout ce qu'il faut aux plantes sauvages, c'est du sol et un peu de patience : « La koeleria met un an ou deux à pousser, mais après elle ne bouge plus, poursuit Bernard Heitz. Pour les espaces entre les tombes, nous avons un autre mélange de plantes qui ne nécessite pas d'entretien, composé à 25 % de fleurs et à 75 % de graminées sauvages. Les graminées sont très résistantes au stress hydrique. El-

les peuvent survivre à des périodes de 4 à 5 mois sans précipitations et repoussent aux premières pluies. Elles existent dans notre environnement depuis des centaines d'années et ont survécu à tous les changements climatiques. »

Choisir entre l'ornemental et la biodiversité

Alors, d'accord : ces fleurs de nos campagnes en « jettent » peut-être un peu moins que certaines espèces ornementales comme les zinnia ou le pavot de Californie. « Nos fleurs et graminées sauvages ne sont pas destinées à fleurir le centre du village, assure Bernard Heitz. Il faut savoir si on veut faire de l'ornemental ou de la biodiversité. Les fleurs ornementales sont jolies, c'est entendu, mais elles sont stériles. Les étamines des variétés horticoles hybrides ont été transformées en pétales pour donner plus de volume à la fleur. Donc, elles n'ont ni nectar ni pollen et ne servent en rien aux pollinisateurs. » Même le géranium, cher aux Alsaciens, existe en version sauvage. Mais il ne faut pas compter sur elle pour avoir des jardinières resplendissantes...

Et le patron de conclure : « Notre œil doit réapprendre à admirer des espèces qui nous semblent banales, mais qui sont en réalité de véritables trésors, pour peu qu'on prenne le temps de les observer. »

Textes : Isabelle BOLLENE

PLUS WEB

Notre vidéo et notre diaporama sur le site www.lalsace.fr



Pour éviter l'invasion d'une végétation anarchique, la commune de Roderen a opté pour le gravillonnage des allées et la mise en place de plantes sauvages entre les tombes. Photo L'Alsace

Un label qui garantit l'origine locale des plantes

Les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires d'espaces publics souhaitent de plus en plus utiliser des plantes sauvages d'origine locale, mais le marché français n'avait pas de dispositif pour garantir et contrôler l'origine de ces végétaux sauvages. C'est pour cela qu'a été créé en 2015 le label Végétal local, à l'initiative de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux, l'Afac (Agroforesteries et plante & cité). Il est désormais porté par l'Agence française pour la biodiversité, qui en est devenue propriétaire.

Des semences prélevées dans le milieu naturel sur des végétaux autochtones

Pour bénéficier de ce label, les semences doivent avoir été prélevées dans le milieu naturel, sur des sites exempts de semis ou de plantations, et bien sûr sur des végétaux autochtones. La collecte se fait à la main de manière durable et responsable, en respectant le milieu naturel et de manière à obtenir une importante diversité génétique dans le lot collecté. Les semences sont ensuite multipliées dans la région d'origine de la collecte et les procédés de production doivent maximiser la diversité génétique.

Dans un souci de cohérence écologique, la marque fonctionne sur la base géographique

de onze régions, indépendantes des régions administratives (mais on peut aller plus finement dans la recherche de milieux spécifiques). Elle affiche quatre objectifs principaux : participer à la conservation de la biodiversité, protéger la ressource en végétaux locaux, disposer de plantes adaptées aux conditions écologiques du site d'implantation et contribuer à l'émergence de filières de productions régionales, par essence non délocalisables.

La marque a commencé avec une quinzaine de plantes, comme le fusain et l'aubépine, dont les semences ont été collectées dans la nature, puis confiées à des pépiniéristes locaux. Elle en référence à présent 90. Il existe un autre label, créé parallèlement à Végétal local : les Vraies messicoles. Les plantes messicoles sont des annuelles, le plus souvent liées aux cultures de céréales, comme le coquelicot ou le bleuet. Ce label garantit des mélanges de semences à 100 % d'espèces compagnes des cultures, d'origine locale et non horticole.

Enfin, pour ceux qui rêvent d'une haie champêtre ou d'arbustes locaux, le site internet jeplantemahaie.fr permet de faire son choix parmi les 90 plantes référencées en fonction de la nature de son sol.

SURFER www.vegetal-local.fr

Nungesser Semences, une entreprise pionnière

L'entreprise Nungesser Semences, à Erstein, est quasiment la seule en France à proposer des semences de végétaux sauvages locaux. Une activité en expansion, portée par la prise de conscience écologique.

Basée à Erstein, près de Strasbourg, l'entreprise Nungesser Semences a été créée en 1973, avec pour spécialité les semences utilisées dans le cadre de la dénaturation et la végétalisation de sites paysagers. Visionnaire, elle a élargi, il y a dix ans, son activité à la production de fleurs et graminées sauvages, consciente que « tôt ou tard, un marché allait se dévelop-

per ». Bien vu : cette branche représente à présent 15 % de l'activité de l'entreprise, et augmente de 10 % par an.

Depuis le 16 février 2016, Nungesser Semences propose des végétaux labellisés Végétal local (lire ci-contre). Unique en Alsace, elle peut fournir des espèces provenant de trois régions géographiques déterminées par Végétal local : la zone nord-est (qui inclut l'Alsace), le bassin parisien sud et le massif armoricain, soit une quarantaine d'espèces labellisées. Une liste amenée à s'élargir... Chez nous, on trouve, entre autres, arthémis des teinturiers, marguerites, coquelicots, oeillet des Chartreux, gaillet jaune ou encore sainfoin sauvage, qui se fait de plus en plus rare.

Les plantes sauvages aussi utiles pour le vignoble

« Nous avons créé notre filière de productions de fleurs et graminées sauvages locales en collaboration avec le Conservatoire des sites d'Alsace (CSA) et le soutien du conseil régional, explique le patron, Bernard Heitz. Les semences sont prélevées par des botanistes dans les réserves naturelles gérées par le CSA. Ils récoltent entre un et vingt grammes, il ne s'agit pas de piller les sites naturels. On les sème ensuite dans des cagettes,



Un champ de coquelicots et d'Artemisia des teinturiers de l'entreprise Nungesser Semences DR

mises sous des serres chauffées seulement par le soleil. Puis on repique, on les laisse pousser pendant l'hiver et elles sont plantées en champ au printemps. Nous avons cinq agriculteurs qui travaillent pour nous. Les produits phytosanitaires sont bannis. »

Nungesser Semences est aussi partenaire du réseau Biodiversité pour les abeilles pour l'opération nationale Coup d'pousse ! L'objectif de cette opération est de mettre à la disposition des agriculteurs et apiculteurs des mélanges mellifères pour répondre aux besoins des insectes pollinisateurs et de répartir la ressource sur différentes périodes de l'année.

Les plantes sauvages sont aussi

utiles pour le vignoble : à Westhalten, des viticulteurs ont fait le choix d'un enherbement écologique entre les vignes avec des espèces sauvages endémiques qui favorisent la venue des pollinisateurs.

Une autre expérimentation haut-rhinoise a lieu dans le vignoble de Ribeauvillé, en partenariat avec Carola, l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) et la Chambre d'agriculture d'Alsace.

Pour l'instant, la clientèle de Nungesser Semences est constituée de collectivités ou d'entreprises. Mais elle pourra à l'avenir s'élargir aux paysagistes, voire aux particuliers.



Bernard Heitz, le patron de l'entreprise. DR